

Il licencie deux musulmanes faisant la sieste pendant le ramadan, il est agressé et harcelé !

écrit par Marie Jao | 18 juillet 2015



Il était une fois un responsable de service dans une grande société.

Il avait décidé début juillet de ne pas renouveler le CDD de trois de ses salariées d'origine nord-africaine, mécontent de leurs services et des siestes ostensibles qu'elles faisaient durant leur temps de travail. Raison invoquée ? Le ramadan, la belle excuse ! Pendant que certains de leurs collègues, eux, prenaient de long arrêts-maladie. Car cette religion, dans un pays dit laïque, coûte – l'oublierions-nous ?- très cher à la Sécurité sociale.

Hélas, en France, on peut licencier 100 personnes dans un endroit, si on en vire deux ailleurs, ça fait bouger ceux qui n'ont rien d'autre à faire. En effet, à peine la notification reçue, les deux salariées se sont empressées de prévenir frères et maris mais aussi associations droits-de-l'hommes imbeciles et qui aiment occuper leur temps perdu à entretenir leurs lobbys malsains.

Bref, voilà le pauvre chef assailli, frappé, insulté, battu à la sortie de son travail. Ses collègues tentent bien de le défendre mais surtout s'empressent d'avertir la police. Depuis, cet homme est placé sous surveillance et raccompagné chez lui tous les soirs, il a été cambriolé et est terriblement choqué.

Mais cela n'intéresse ni les médias ni les associations des droits de l'homme. Il paraît que lorsqu'on écrit des choses pareilles, on est simpliste .

Je m'estime inquiète, surtout. Et révoltée

Marie Jao